

En Corse

FNUJA : un congrès de toute beauté...

Après Lyon, en mai 2008, la Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats a tenu son congrès annuel en Corse, du 20 au 24 mai.

L'événement, organisé aux côtés de l'ENADEP et du Réseau GESSICA, a réuni près de 350 avocats, pour une croisière autour de l'île de Beauté, en présence de nombreuses personnalités dont Thierry Wickers, président du Conseil National des Barreaux, et Pascal Eydoux, président de la Conférence des **Bâtonniers**. Le Bâtonnier de Paris était lui représenté par Loïc Dusseau, membre du CNB et ancien président de la FNUJA. Rodolphe Auboyer-Treuille, président de l'UJA de Lyon, Thomas Roche, délégué FNUJA, et Hélène Renaudin, ancienne présidente de l'UJA de Lyon, étaient présents. Bastia, Porto-Vecchio, les îles Lavezzi, Ajaccio et enfin Calvi : les étapes n'ont pas manqué pour permettre aux congressistes d'apprécier la diversité des paysages corse. Ces apparences idylliques n'ont pourtant pas éludé les travaux des commissions, dont les rapports et débats étaient à la hauteur de l'investissement des membres de la FNUJA depuis un an. Il faut dire que l'actualité de la profession est particulièrement riche : gouvernance de la profession, rapport Darrois, grande profession du droit, justice pénale des mineurs, aide juridictionnelle, tous ces sujets ont donné lieu à des discussions parfois animées, ainsi qu'au vote de motions à retrouver sur <http://www.fnuja.com/ujalyon/>

L'UJA de Lyon s'est particulièrement investie dans ces travaux. Hélène Renaudin et Carine Monzat ont établi un rapport sur la justice pénale des mineurs, aux côtés d'Estelle Fournier, membre du CNB. Thomas Roche a présenté un rapport sur la proposition de loi Jarde relative aux recherches sur la personne. Résolument tournée vers de nouveaux domaines du droit, l'UJA de Lyon s'est montrée intéressée par la création d'une commission nationale de la bioéthique au sein de la FNUJA. « C'est en effet, et avant tout, par l'investissement de chacun que se joue l'avenir de notre profession, souligne Rodolphe Auboyer-Treuille. Le rapport Darrois nous offre, sans doute pour la première fois, l'opportunité d'adapter le métier d'avocat aux évolutions juridiques, économiques et sociales ; reste à savoir en tirer profit pour que cette volonté devienne réalité ».

L'assemblée générale annuelle du 23 mai a élu Camille Maury, avocate au Barreau de Nîmes, au poste de présidente de la FNUJA. Elle succède ainsi à Olivier Bureth. Romain Carayol, avocat au Barreau de Paris, devient 1^{er} vice-président. Carine Monzat, vice-présidente de l'UJA de Lyon et membre du Conseil de l'Ordre, a été réélue déléguée nationale FNUJA.



De gauche à droite : Thomas Roche, Camille Maury, Romain Carayol et Rodolphe Auboyer-Treuille